

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation contact@mupras.com
- Prise en charge pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 1001 Société : ND 3790
 Actif Pensionné(e) Autre : MOUKHFI Abdellatif
 Nom & Prénom : MOUKHFI Abdellatif
 Date de naissance : 11/11/1968
 Adresse : N°11 Rue Nisala Allee de la plage
 Tél. 06 59 86 64 93 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

DR. Khaled HALLOULY
Spécialiste des Maladies
de l'Appareil Digestif
Chirurgie Anale
7, Rue Bendahan Bd. Mohammed V CASA
Tél: 05 22 47 16 80 / 05 22 27 38 61

Cachet du médecin :

Date de consultation : 19/06/2023

Nom et prénom du malade : EL BOUAFI A. D. A. OUIA Age :
 Lui-même Conjoint Enfant

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : Affection digestive

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :


RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
19/06/23	G		300 DH	Dr. Khaled Spécialiste de l'Appareil Génital et la Chirurgie Plastique Signature : 03 22 47 16 00 / 03 22 27 80 61

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE EL BACHIR 62 Bis, Bd Hj. Ahmed Meleoua Tél. : 05 22 34 41 27 - Casablanca	19/06/2023	158,50

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
 Dr. Khaled Al-Harbi Spécialiste des Maladies de l'Appareil Génito-Urinaires Téléphone: 0524 716 601 / 0524 716 602	19/06/23	K TF EDNA AL-DEEB	1500DH

AUXILIAIRES MÉDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Khaled Hallouly

Spécialiste des Maladies de l'Appareil digestif

Estomac - Intestins - Foie

CHIRURGIE ANALE HEMORROIDES - FISTULE - FISSURE

Fibroscopie Digestive

Ancien Chef du Service de Gastro-Entérologie

الدكتور خالد الخلولي

اختصاصي في أمراض الجهاز الهضمي

أمراض و جراحة المخرج

البوسير والدمel

الكشف بالمنظار

رئيس سابق لقسم أمراض الجهاز الهضمي

Casablanca, le 19/06/2023

ECHOGRAPHIE ABDOMINALE DE MME EL BOUNIA DABOUD

Dr. Khaled HALLOLY
Spécialiste des Maladies
de l'Appareil Digestif
Chirurgie Anale
Fistule
Fissure
7, Rue Bencharif El Anfa
Tél: 05 22 47 16 60 / 05 22 27 88 61

- * Les différentes coupes réalisées montrent :
- * Foie d'échostructure homogène et de volume normal.
- * La vésicule biliaire est échotransparente, sa paroi est fine.
- * La voie biliaire principale est de calibre normal.
- * Les deux reins, le pancréas et la rate sont échographiquement normaux.
- * Pas d'épanchement péritonéal.
- * Pas d'adénopathies profondes.
- * A compléter par Bilan biologique

DR. KHALED HALLOLY
Spécialiste des Maladies
de l'Appareil Digestif
Chirurgie Anale
Fistule
Fissure
7, Rue Bencharif El Anfa
Tél: 05 22 47 16 60 / 05 22 27 88 61

Docteur Khaled Hallouly

Spécialiste des Maladies de l'Appareil Digestif
Estomac - Intestins - Foie

CHIRURGIE ANALE
HEMORROIDES - FISTULE - FISSURE
Fibroscopie Digestive

Ancien Chef du Service de Gastro-Entérologie

الدكتور خالد الحلولي

اختصاصي في أمراض الجهاز الهضمي
المعدة - الأمعاء - الكبد
أمراض وجراحة المخرج
البواسير والدمى
الكشف بالمنظار
رئيس سابق لقسم أمراض الجهاز الهضمي

Casablanca, le
19/06/2023

NOTE D'HONORAIRES DE MMEEL BOUNIA DAOUIA

Echographie abdominale : K15..... 150,00 DH

Avec mes meilleures salutations.



Docteur Khaled Hallouly

Spécialiste des Maladies de l'Appareil Digestif
Estomac - Intestins - Foie

CHIRURGIE ANALE
HEMORROIDES - FISTULE - FISSURE
Fibroscopie Digestive

Ancien Chef du Service de Gastro-Entérologie

الدكتور خالد الحلولي

اختصاصي في أمراض الجهاز الهضمي
المعدة - الأمعاء - الكبد
أمراض وجرح المخرج
ال بواسير والدمى
الكشف بالمنظار
رئيس سابق لقسم أمراض الجهاز الهضمي

19 JUIN 2023
Casablanca, le

El Boumia Dr. Hallouly

83,50

O Nodillue

S.V

1 syr

69,00

O Orexin Vit

S.V

158,50

14 + 2) 2

البشير
PHARMACIE EL BACHIR
62 Bis, Bd. Hj. Ahmed Mekouar
Tél.: 05 22 34 41 27 - Casablanca

Dr. Khaled HALLOLY
Spécialiste des Maladies
de l'Appareil Digestif
Chirurgie Anale

7, Rue Bendahan Bd. Mohammed V
Tél: 05 22 47 15 99 / 05 22 27 88 61